

Les sciences humaines questionnent le patrimoine

Par Valentine Frey, chercheuse doctorante à l'Ina, l'Université technologique de Compiègne et l'Université de Montréal et Matteo Treleani, chercheur doctorant à l'Ina et à l'Université Paris Diderot

Par Valentine Frey et Matteo Treleani, doctorants à l'Ina, l'UTC et Paris Diderot



Valentine Frey est chercheuse doctorante en Sciences de l'information, en cotutelle entre l'École de Bibliothéconomie et des Sciences de l'Information de l'Université de Montréal et l'Université de Technologie de Compiègne, et en convention Cifre à l'Ina. Dans le cadre de son projet de recherche doctoral, elle s'attache à explorer les tensions entre processus d'archivage numérique et caractère authentique des archives. Elle a notamment publié en 2009 un article, « La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique », dans le volume 55 et n°3 de la Revue Documentation et Bibliothèques.



Matteo Treleani est chercheur doctorant à l'Université Paris Diderot en convention Cifre avec

l'Ina. Sa thèse porte sur les enjeux sémiotiques liés à la valorisation des archives audiovisuelles à travers les médias numériques. Diplômé en sémiotique à l'Université de Bologne en 2007, il enseigne à l'Université de Paris-Est Marne la Vallée. Il a publié des articles sur les problématiques de la réexploitation des archives de télévision (avec Claude Mussou dans le Journal of European Television History and Culture, et sur l'humain dans l'archive dans Textuel n.65). Il est également journaliste et membre du comité de sélection du Festival International Jean Rouch depuis 2007.

Le déploiement du numérique et du Web dans le secteur culturel a non seulement révolutionné les conditions techniques de stockage, de conservation, de description, et de valorisation des documents, mais également l'appréhension même de ce qu'est un « patrimoine numérique », un document, une archive, dans ce contexte. D'où la nécessité de l'implication des chercheurs en sciences humaines et sociales pour interroger ces changements de concepts, de paradigme, autour de cette notion de patrimoine, de rapport à la mémoire, voire de rapport aux mémoires en réseau. Nécessité aussi de réflexions communes entre ces chercheurs et les professionnels des archives, ainsi qu'avec les ingénieurs pour élaborer avec eux des outils d'exploration de cette gigantesque manne de données numériques. Dans cette introduction au dossier qu'ils ont coordonné, Valentine Frey et Matteo Treleani proposent une synthèse de ces problématiques et exposent l'intérêt de chacune des dix contributions qu'ils ont sollicitées (chercheurs en sciences de l'information et de la communication, philosophe, sémiologue, historien, archivistes... .

Les technologies numériques se sont développées de façon fulgurante à la faveur de la performance croissante des machines, de la baisse des coûts du stockage et de l'équipement, de la création et du développement de l'Internet [Banat-Berger et al, 2009]. En moins de 30 ans, le déploiement du numérique touche tous les secteurs d'activités, y compris celui du patrimoine culturel. Les institutions culturelles ont toutes assez rapidement intégré la convergence numérique dans leur politique et leurs missions. Dès la fin des années 1980, la production numérique et l'informatisation de la chaîne de traitement documentaire constituent des défis majeurs pour les institutions culturelles, en témoignent par exemple les cas de l'Institut national de l'audiovisuel ou de la Bibliothèque nationale de France.

Face à l'urgence de l'obsolescence technologique et, par conséquent, de pertes irréversibles de données, les sciences de l'ingénieur ont apporté une réponse technique : augmentation des capacités de stockage, amélioration des formats de production et de conservation, élaboration de normes de description et de métadonnées et, plus récemment, développement de technologies de valorisation et d'éditorialisation de contenus médiatiques. Le numérique étant mieux maîtrisé dans son aspect technique, il est possible de prendre le recul nécessaire pour

l'appréhender dans son aspect culturel. De fait, il est désormais au cœur de toutes les préoccupations dans le domaine de la conservation du patrimoine. Les événements scientifiques organisés dans le domaine de la conservation du patrimoine sont dans leur très grande majorité axés autour d'une même problématique : comment agir face aux enjeux posés par le numérique et comment réagir aux transformations de certains concepts ?

ARCHIVE, MÉMOIRE, PATRIMOINE : RETOUR SUR DES CONCEPTS FONDAMENTAUX

Utilisés à l'envi, ces concepts perdent leurs contours. Un retour sur leurs définitions est par conséquent indispensable.

- **Archive**

De manière générale, l'archive est à considérer comme une trace matérielle signifiante d'un événement reconnu comme passé. Cette trace, du fait de sa signifiante, nous permet l'acte interprétatif et ainsi de retrouver l'évènement. Dans ses caractéristiques propres, l'archive est nécessairement matérielle car elle doit se donner à voir pour qu'on puisse l'appréhender et l'utiliser. Ainsi, pour Michael Buckland, l'archive en tant que médiateur de connaissance, doit nous parvenir sous la forme d'un objet tangible et donc être fixée sur un support [Buckland, 1997]. Dans le même sens, l'archive est regardée par Paul Ricœur comme la forme de conservation pouvant fixer l'éphémère – tout événement reconnu signifiant – sur un support, seul capable de nous permettre d'y accéder et de l'interpréter [Ricœur, 2000].

D'autre part, dès lors que nous admettons l'indispensable matérialité de l'archive, il nous est possible de la concevoir comme la trace d'une réalité passée (ou d'une activité), trace qui nous permet de nous remettre cette réalité en mémoire, autrement dit de nous en souvenir. Bernard Stiegler pose le concept de « souvenir tertiaire » qui, en tant que trace matérielle du passé révolu, consiste en l'enregistrement d'un événement dont il maintient dans le présent la trace de sa réalité passée [Stiegler, 1994]. Autrement dit, le souvenir tertiaire retient quelque chose du temps. Pour Bruno Bachimont, il convient de préciser que c'est bien notre mobilisation de ce souvenir dans un processus de remémoration qui autorise notre rapport au passé. En effet, un objet n'a pas en lui-même de valeur temporelle [Bachimont, 2010].

Nous comprenons donc que l'archive est bien la trace matérielle d'une activité humaine passée parce qu'elle nous permet à nous, interprètes potentiels, de la considérer comme telle, en nous offrant la possibilité de l'utiliser dans un processus de remémoration, processus qui vise le passé à travers elle. Ce processus de remémoration s'avère être en quelque sorte un rapport de confiance qu'établit l'interprète entre ce que lui donne à voir l'archive et ce qui a été. Comme seule l'archive nous donne à voir ce qui a été, nous ne pouvons nous en remettre qu'à elle.

- **Mémoire**

La mémoire peut donc être appréhendée comme un processus mental dynamique. La mémoire ne repose pas sur ce dont on se souvient mais bien sur la manière dont on se souvient, sur ce processus dans lequel on se saisit d'objets comme témoins du passé dont on réactive le caractère de souvenirs à chaque fois qu'on se souvient. Les archives sont donc conservées comme condition de possibilité de la mémoire et non pas comme stock de mémoire. Construction intellectuelle dynamique, l'exercice qu'est la mémoire requiert du jugement afin que l'on s'approprie ce dont on se souvient, quitte à ce que ce soit à travers le filtre du présent. Ainsi, le sujet de l'acte mémoriel est tenu d'interpréter ce qui lui est donné à se souvenir et non pas de se contenter de l'emmagasiner, la mémoire étant moins le produit d'une saisie que d'une construction. Notons également que si la mémoire est un vécu traditionnellement opposé à l'histoire qui, elle, est un discours scientifique sur le passé, mémoire et histoire s'arriment à ce même modèle.

- **Patrimoine**

La notion de patrimoine se trouve en quelque sorte à la jonction de ces deux notions : archive et mémoire. Il est considéré comme le produit d'un travail de mémoire qui a sélectionné, à des fins d'appropriation et de construction sociales, selon des critères très variables, des éléments tangibles hérités du passé par les générations précédentes. Un groupe donné s'y reconnaît et s'en sert pour construire son identité en déterminant des biens fondamentaux et inaliénables qui ont une valeur historique ou esthétique pour une communauté donnée. Cette caractérisation se réalise par le biais du processus de patrimonialisation qui consiste en tout « processus symbolique reliant le passé, le présent et les anticipations sur l'avenir en vue de transformer les traces du passé en des marqueurs représentatifs des modes de vie ou des productions des hommes à un moment donné » [Galinon-Méléneq, 2010]. Le patrimoine étant ce qui a de la valeur, l'acte de valorisation du patrimoine n'est donc pas simplement un processus qui ajoute quelque chose à des objets patrimoniaux en attente, stockés quelque part. C'est, en outre, un vrai acte de « constitution du patrimoine » [Davallon 2006].

Approcher les archives en termes de patrimoine signifie alors considérer les enjeux mémoriaux dans le cadre de la transmission et, par conséquent, considérer la possibilité d'en permettre l'accès. Grâce au numérique, les possibilités de valorisation des archives et donc, de patrimonialisation, sont considérablement augmentées. Aujourd'hui, les archives entrent dans l'espace médiatique global. Grâce au numérique, elles sont devenues des contenus médiatiques comme les autres ; pour utiliser une expression de Wolfgang Ernst, le passé court-circuite le présent [Ernst, 2002]. La question de la transmission culturelle devient dès lors prééminente.

Replacés dans le contexte actuel, « archive », « mémoire », « patrimoine » sont autant de

concepts que l'on rencontre désormais fréquemment à travers des lectures ou dans les médias. De quoi cet état de fait est-il symptomatique ? Comme certains le constatent, sommes-nous entrés dans une ère d'« obsession commémorative » [Nora, 1984], de « commémorite » [Dosse, 2005] ou encore et d'« "hybris" de la préservation » [Bachimont, 2010] ? Pour Jean-Pierre Babelon et André Chastel, l'extension et le renforcement de l'attachement au patrimoine sont à considérer comme un palliatif à la peur du changement [Babelon, Chastel, 2004].

La perte des repères traditionnels génère une angoisse collective et donne le patrimoine comme une solution permettant de conserver des traces matérielles, des souvenirs, et ainsi de limiter l'ampleur des changements. Ce qui, pour ces auteurs, était incarné par les bouleversements profonds et rapides générés par le fort développement économique de la période industrielle peut être transposé à la situation actuelle. En effet, les technologies numériques engendrent une profusion de traces dont on ne maîtrise peu ou pas la production et la diffusion. Il devient donc très problématique d'en conserver l'enregistrement, puisqu'il n'y a pas de support originel, ou on ne le connaît pas. Ce qui était moins évident auparavant et qui devient frappant avec l'arrivée d'Internet, c'est qu'il est tout aussi difficile d'en déterminer la valeur « archivale ». Que faut-il conserver ? Que faut-il « patrimonialiser » ? La responsabilité de l'archiviste est-elle encore cruciale ?

L'IMPACT DU NUMÉRIQUE SUR LES CONTENUS

Le numérique génère un premier bouleversement dans les médias : la séparation entre le support et le contenu [Manovich, 2001]. D'un côté, nous avons le codage binaire du support et, de l'autre côté, le contenu culturel dont la lecture et l'interprétation sont distantes du code binaire. Dématérialisé, le contenu peut être reconstruit sur plusieurs supports et dans des environnements informatiques divers. La lecture du contenu d'un médium est tributaire de la machine de lecture, l'« interface » selon les termes de Lev Manovich. Cette interface n'est d'ailleurs jamais neutre, elle influence notre façon de percevoir et d'accéder au contenu. Là où les documents médiatiques étaient toujours fixés sur des supports matériels — dans le cas des médiums technologiques tout comme dans celui des médiums perceptifs [Mattelart, 1994] —, les documents numériques sont des contenus codés qui peuvent être répliqués à l'infini. Autrement dit, le numérique impose un décodage du contenu pour permettre sa consultation et son utilisation [Bachimont, 2010].

Dans le cadre de ces changements, l'accès au patrimoine est confronté à un bouleversement concernant le statut du document. Il n'y a pas un seul et même contenu, par exemple, mais une multitude de variantes dont on ne reconnaît et ne maîtrise plus l'origine. Le numérique amène alors la difficulté de pouvoir identifier le contenu qu'il faut conserver. Il pose un triple problème : un problème d'identité à cause des versions multiples auxquelles une ressource donne naissance ; un problème d'intégrité par l'absence d'inhérence du contenu sur un support stable et robuste ; et enfin, un problème d'authenticité qui, sans fixité du contenu ne peut

reposer ni sur l'identité, ni sur l'intégrité.

LA NÉCESSAIRE IMPLICATION DES SCIENCES HUMAINES DANS LE DÉBAT SUR LES DEFIS DU NUMÉRIQUE

Face à ces défis, les sciences humaines sont invitées à combler un vide, le vide qui subsiste entre une pratique humaine, celle de la mémoire et de la transmission du patrimoine, et la question de la technique, entendue comme la condition de possibilité de la rétention des souvenirs [Bachimont, 2010 ; Stiegler, 1994]. Si les sciences de l'ingénieur ont largement contribué à la compréhension de l'aspect technique des enjeux posés par le numérique, les sciences humaines sont aujourd'hui appelées à donner une nouvelle perspective à ces problématiques.

Comme nous le rappelle Maurizio Ferraris dans son interview pour ce dossier, les concepts et l'interprétation sont indispensables au monde social. Concrètement, le but est de donner une vision globale au rassemblement de l'enjeu humain de la mémoire et de l'enjeu technique de son inscription matérielle. Or, le terme « sciences humaines » embrasse plutôt qu'il ne définit une série de disciplines dont il est bien plus facile de souligner les différences que les similitudes. Définies par opposition aux sciences de la nature, ces disciplines seraient plutôt des sciences de la culture [Cassirer, 1991]. Or, les faits culturels, pour Cassirer, exigent surtout une « interprétation ». L'approche culturelle vise à interpréter et, par conséquent, à « mieux comprendre » un domaine problématique. Le terme « comprendre » est étymologiquement défini par le latin « cum – prehendere » (saisir avec), soit embrasser, tenir ensemble. Il s'agira donc d'unir plutôt que de spécifier, de fédérer plutôt que de séparer. Cette attitude à « tenir ensemble » n'empêche pas une démarche qualitative plus concentrée sur les cas particuliers que ne l'est la démarche quantitative qui vise, elle, à la généralisation des résultats d'une étude. On recherche l'accroissement de la connaissance et non l'épuisement du domaine : autrement dit, on ne cherche pas la révélation de vérités cachées mais la construction de nouveaux points de vue pour éclairer plutôt qu'éclaircir [Rastier, 2001]. L'approche interprétative des sciences de la culture n'a donc pas pour but de résoudre des problèmes, ce que la technique peut faire dans certains cas, mais vise à mettre en lumière un domaine afin de mieux le cerner, de comprendre ses enjeux et les problématiser.

À partir de ce type d'approche, ce qui paraît fondamental dans le débat sur la conservation et la valorisation du patrimoine est alors justement la notion de valeur de l'objet patrimonial. Le patrimoine est considéré comme tel parce qu'il a de la valeur [Foucault, 1969]. C'est une approche humaniste de type interprétatif qui juge de ce qui a de la valeur, une valeur de témoignage, dans un contexte donné. L'intérêt du patrimoine culturel pour l'étude du numérique est alors sans doute celui de nous faire revenir à l'importance du contenu, de l'objet dans ses spécificités, dans son être unique, soi-même et pas un autre, et pour ce fait, d'avoir de la valeur. Les sciences humaines remettent en question les avancées

technologiques pour recadrer les outils numériques à l'intérieur d'une perspective plus large, où l'outil n'est qu'une étape d'un processus de valorisation fondé et finalisé intellectuellement.

C'est dans la perspective d'impliquer plus largement les sciences humaines à la réflexion de l'impact du numérique sur la conservation du patrimoine, sa mise en valeur, les facilitations de son accès, ses changements de statut, que les contributions de ce numéro des e-Dossiers de l'audiovisuel ont donc été réunies.

LE NUMÉRIQUE COMME OBJET D'ÉTUDE ET COMME OUTIL MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce numéro de la revue en ligne de l'Ina, le numérique consiste tantôt dans l'objet d'études en lui-même – le document numérique, l'archive numérique, la mémoire numérique, la patrimonialisation à l'heure du numérique — et tantôt dans les outils utiles aux différentes méthodologies des sciences humaines — constitution de corpus de données, moteur de fouilles de données, visualisation des résultats de requêtes. Tous les articles soulignent le cœur du problème comme étant l'inflation de l'information, « l'infobésité » pour reprendre l'expression de Marie-Anne Chabin [Chabin, 2012]. Le numérique consiste d'abord en un objet d'études en lui-même, qui appelle l'élaboration de nouveaux principes et concepts culturels et intellectuels. Maurizio Ferraris voit dans cette massification des objets sociaux une remise en question profonde de notre société de l'enregistrement, quand Jean-Michel Salaün pense qu'une redéfinition solide du concept de document est essentielle à la définition de document numérique. Bertrand Müller et Marcello Vitali Rosati choisissent d'analyser le numérique et ses conséquences par le biais de l'analogie. Le premier étudie les transformations documentaires à la lumière d'un autre moment de transition majeur, l'émergence de la documentation dans les années 1930. Le second se penche sur les similarités entre le train et Internet, sources de fascination pour le mouvement technique. Louise Merzeau, quant à elle, décompose les caractéristiques du concept de mémoire numérique.

Avec l'arrivée du numérique et plus encore d'Internet, les vannes sont ouvertes. Plus que pour tout autre forme de média, le flux informationnel d'Internet est continu et à gros débit. Dès lors, il est difficile de se repérer dans la masse de données accessibles, éphémères et rapidement obsolètes. Organiser l'endiguement du flux de l'information numérique devient une priorité et un défi, comme le démontrent les études de cas et de projets de recherche — réunissant sciences de l'ingénieur et sciences humaines — rapportés par Claude Mussou, Marie-Luce Viaud et Tommaso Venturini.

Enfin, le numérique, et tout particulièrement Internet, offrent des possibilités de valorisation du patrimoine sans précédent : les collections mises en ligne peuvent être à la portée du plus large public possible qui est ainsi en mesure de consulter voire de réutiliser les contenus. Pour

beaucoup, l'heure est à l'interaction et à l'implication des usagers. Julia Noordegraaf développe dans son article le concept de « dynarchive », conception dynamique de l'archive orientée vers l'usage. Pour Louise Merzeau, Julia Noordegraf et Claire Scopsi le grand public doit être impliqué, bien qu'assisté par les experts, dans l'archivage et le traitement documentaire.

Ces articles illustrent autant de conceptions que d'exemples qui démontrent d'abord que l'enjeu de la conservation du patrimoine est transversal, agissant sur plusieurs terrains d'études et avec des intérêts interdisciplinaires.

- **La documentalité**

Au fil d'un entretien, le philosophe Maurizio Ferraris nous expose les grandes lignes de sa théorie de la « documentalité ». Celle-ci préconise une approche herméneutique pour traiter les questions relatives à l'impact des bouleversements technologiques du numérique sur le statut de la mémoire. Sa réflexion est basée sur la distinction entre objets naturels, qui existent par eux-mêmes, et objets sociaux, qui ne sont créés que dans le cadre d'échanges sociaux et caractérisés par leur traçabilité, leurs constituants. Toute société est une société de l'enregistrement dans lesquels les traces constituent des conditions de possibilité de la mémoire. La surproduction actuelle de traces souvent éphémères est dangereuse et fait de la conservation des archives l'un des plus grands problèmes politique, judiciaire et économique de l'histoire de nos sociétés.

- **Redéfinir le document**

Les transformations que le document subit par le numérique accompagnent les évolutions sociales et sémantiques. Jean-Michel Salaün nous propose dans un premier temps de redéfinir le concept du document, rendu confus par une banalisation de son utilisation, pour comprendre ces transformations profondes. Pour ce faire, en grand contributeur au collectif de chercheurs Roger T. Pédaque, l'auteur reprend la grille tridimensionnelle vu (forme) – lu (contenu) – su (medium) qui décompose les caractéristiques propres du document. Sa fonction ultime est de transmettre. Objet mémoriel, on y inscrit une information pour qu'elle soit transmise ou pour que l'on puisse s'y référer. Le numérique, et tout particulièrement le Web, modifie considérablement le rapport au temps et à l'espace dans lequel s'intégrait traditionnellement le document. Le document numérique est un ensemble de signes dans un vaste flux. Devenu données, le document modifie notre relation au savoir et impacte inévitablement l'évolution de la notion d'information, sa conservation et sa transmission.

- **Les systèmes documentaires en transition**

Pour Bertrand Müller, les transformations numériques du document s'effectuent dans un moment de transition de transformation des systèmes documentaires. L'auteur établit un parallèle avec un autre moment de transition, les années 1930, dans lequel s'est inscrit le projet de Mundaneum de Paul Otlet. Ce projet titanesque vise à recenser et référencer des documents de tous les types de supports et démontre que le théoricien de la documentation a réfléchi à un réseau de télécommunication devant la multiplication des modes de communication. Le numérique repose cette question de la gestion de la masse mais aussi, de sa lecture, de son analyse et de son interprétation. Les années 2000, marquées par une nouvelle période de grande transformation documentaire, voient revenir des ambitions universalisantes de conservation du patrimoine.

- **L'archive dynamique**

C'est dans ce nouveau paradigme documentaire que Julia Noordergraf propose le concept de « dynarchie », conception dynamique de l'archive orientée vers l'usage. Selon elle, la mise en ligne des archives entraîne une remise en question du rôle de l'expert. En plus de raccourcir le temps de l'archive, l'accès en ligne permet de nouvelles formes d'interaction du grand public avec les objets. La folksonomie, pratique de taggage des documents par les usagers, a très vite incarné le moyen d'interaction privilégié entre les institutions de conservation et les internautes. Pour Julia Noordergraf, l'implication du grand public dans le traitement documentaire nous fait passer du « savoir autoritaire » au « savoir par consensus ». C'est en tout cas ce qu'elle démontre par l'expérience d'un jeu en ligne, « Waisda ? », dont le principe repose sur le taggage d'images vidéo le plus rapidement possible. Deux joueurs accouplés au hasard doivent anticiper les mots choisis par l'adversaire. Plus on a de tags correspondants, plus on obtient de points. Cette forme d'indexation générée par les utilisateurs est désormais indispensable à l'heure d'Internet pour compléter les descriptions expertes des institutions patrimoniales.

- **Du train à l'Internet, la fascination du mouvement**

Marcello Vitali Rosati part du postulat que les objets en mouvement, tels que le train, le cinéma et à présent l'Internet, nous fascinent. C'est en fait une fascination pour un certain type de mouvement : le mouvement technique qui ressemble de très près au mouvement naturel. Pour lui, le mouvement technique nous donne une prise sur le réel, ce qui nous rend capable de le gérer par une discrétisation du continu. La première caractéristique d'Internet est le mouvement, flux dynamique et continu de données. Le numérique nous donne l'impression du continu, mais il est discret : il nous donne l'impression du mouvement réel, mais il est un mouvement technique. Internet est donc un mouvement de données sur des voies, comme les chemins de fer, un mouvement discret mais qui donne l'impression du continu, comme le cinéma, géré par une machine et pour cela facile à contrôler. En ce sens, le train est l'ancêtre d'Internet. L'archivage du Web, qui semble impossible tant la masse de données à organiser,

ordonner, hiérarchiser est incommensurable, doit être basé sur l'échantillonnage.

- **Traçabilité numérique et pratiques mémorielles**

Pour Louise Merzeau également, le numérique impose une reconfiguration en profondeur des logiques, des instances et des pratiques mémorielles. Dans son article, elle présente une typologie de mémoires qu'elle dénomme : mémoire rhizomique, mémoire procédurale, mémoire algorithmique, mémoire probabiliste, antimémoire, mémoire milieu, mémoire amnésique, mémoire ascendante et mémoire accompagnée. Ce panel de caractéristiques démontrent la polyvalence et la complexité de la mémoire numérique, mémoire en réseau qui compte quantité de « collections » plus ou moins délibérées, structurées ou documentées. La traçabilité numérique introduit un rapport inédit à l'archive qui déstabilise notre appréhension de la mémoire et par elle, du passé. Dans son article, l'auteure cherche à comprendre comment l'archivage des contenus numériques doit tirer parti de la traçabilité numérique.

- **Collecter les mémoires de territoire**

Le numérique a changé la donne sur le plan méthodologique en offrant des outils de recherche et de présentation de l'information efficaces et probants. C'est dans ce sens que l'article de Claire Scopsi s'inscrit. La démarche de collectes de mémoire à caractères historique, folkloriste, socio-culturel ou amateur consiste en la constitution d'archives orales et documentaires, dans une logique proactive de construction de la mémoire. Potentielles sources historiques, ces collectes de mémoire doivent évidemment faire l'objet d'une méthode rigoureuse, avec des outils de captation à même de jouer un rôle majeur dans l'intégrité et la fiabilité des contenus. Le numérique posant des problèmes d'obsolescence des machines et des supports, il y a risque de perte de qualité. Par ailleurs, le numérique améliore l'accès aux contenus et facilite donc l'interaction avec des témoins et l'implication de passionnés et d'amateurs. L'enjeu réside alors dans l'aide méthodologique qu'il faut apporter à des initiatives isolées, menées par des non-professionnels.

- **Archiver le Web**

Depuis 2006, les contenus du Web français font l'objet d'un dépôt légal. L'Institut national de l'audiovisuel (Ina) est dépositaire des sites Web de médias audiovisuels. Claude Mussou nous emmène dans les coulisses du service de dépôt légal du Web de l'Ina en nous rappelant en premier lieu que l'archivage du Web est un enjeu pour la préservation de la mémoire. Si les techniques de captation et de stockage des données Internet sont assurées, les modalités d'accès et d'analyse du Web archivé restent encore expérimentales et évolutives. C'est pourquoi le service du Dépôt légal du Web tient à s'associer au monde de la recherche pour

réfléchir aux enjeux scientifiques, méthodologiques et épistémologiques par le biais notamment, des Ateliers du Dépôt légal du Web . Depuis sa mise en place il y a 3 ans, l'archivage du Web est un terrain propice à la rencontre des archivistes et des chercheurs et a déjà initié une expérience coopérative de réflexion.

- **Un observatoire pour comprendre la propagation de l'actualité**

Le projet Observatoire TransMédia (OTMédia) associe, quant à lui, sciences de l'ingénieur et sciences humaines. Encore une fois, le constat de la nécessité d'organiser la masse d'information accessible a été fait. Par la mise en place d'outils numériques pour analyser les flux d'information, le projet OTMédia devra servir à étudier les relations entre Internet, la radio, la télévision et la presse afin de comprendre la propagation de l'actualité. Sciences humaines et sciences de l'ingénieur sont dès lors indispensables pour marier méthodologie et outils d'analyse à l'étude d'un très riche corpus qui se compte en millions de documents. Dans sa contribution, Marie-Luce Viaud nous expose les arcanes d'un projet sophistiqué en cours de production et d'expérience.

- **Cartographier le Web pour les sciences sociales**

C'est dans la même perspective d'améliorer les travaux de recherche basés sur des corpus de contenus Internet que le médialab de Sciences Po a lancé le Hypertext Corpus Initiative (HCI) . Il s'agit pour son représentant, Tommaso Venturini, de transformer les traces Web, « données d'occasion » dont on ne peut maîtriser la production, en données de recherche, prêtes à être analysées. Pour se faire, le HCI a inventé un instrument capable d'aider à sélectionner, extraire et archiver un corpus d'informations en ligne sur la base de la cartographie du Web, tout en s'adaptant aux besoins et intérêts des chercheurs en sciences sociales.

PERSPECTIVES

Notre société a vu les moyens de création et de diffusion de documents, de contenus et de données se décupler au cours des deux derniers siècles : la masse informationnelle croît de façon exponentielle et dans des formes toujours plus diversifiées. Le numérique, et plus particulièrement Internet, peuvent pour l'instant être considérés comme le paroxysme de cette inflation.

Entrés dans l'âge de l'accès [Rifkin, 2000], cette phase de transition nous désoriente car tout est à redéfinir sinon définir. Les exemples réunis dans ce numéro illustrent ce phénomène, ainsi que la place grandissante du patrimonial. Par la crainte d'une fuite mémorielle, le réflexe serait de tout conserver puisque la technologie le permet. Cependant, pour pouvoir conserver il faut

savoir interpréter. En intervenant dans le débat, les sciences humaines et sociales aident à la définition et la redéfinition de concepts et à l'élaboration d'outils de constitution et d'analyse de corpus, un recul nécessaire pour pouvoir apporter des réponses efficaces à la question de la patrimonialisation numérique.

Valentine Frey, chercheuse doctorante à l'Ina, l'Université technologique de Compiègne et l'Université de Montréal,

Matteo Treleani, chercheur doctorant à l'Ina et à l'Université Paris Diderot

Mise en ligne : juin 2012

1. Ce dossier fait suite à une Journée d'études doctorale, « Sciences humaines et patrimoine numérique », qu'ils ont organisée le 25 novembre 2010, avec l'Ina et l'Université Paris Diderot.
 2. Les médias technologiques sont des objets informationnels techniques dont le contenu n'est accessible que par le biais d'un appareillage technologique de lecture – le flux de la télévision, les sites web, etc. – contrairement aux médias perceptifs qui, eux, ne nécessitent pas de médiation technique particulière sinon la capacité du lecteur à pouvoir les lire et les interpréter – les livres, les affiches, etc.
 3. Voir le blog des Ateliers – Dépôt légal du Web. (en ligne le 21-06-2012)
 4. Voir le site du projet. OTmédia, l'Observatoire Transmédia (en ligne le 21-06-2012)
 5. Voir le site du projet du medialab de Sciences Po, l'Hypertext Corpus Initiative. (en ligne le 21-06-2012)
-

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BABELON (Jean-Pierre), Chastel (André), La Notion de patrimoine, Paris, Liana Levi, collection « Opinion art », 2004.

BACHIMONT (Bruno), « La présence de l'archive : réinventer et justifier », in *Intellectica* 1-2, la revue de l'Association de l'intelligence cognitive, numéro 53-54, 2010.

BANAT-BERGER (Françoise), DUPLOUY (Laurent), HUC (Claude), L'Archivage numérique à long terme : Les débuts de la maturité ?, Paris, La Documentation Française, 2009.

BUCKLAND (Michael K.), « What is a document ? », in Journal of the American Society for Information Science and Technology, volume 48, numéro 9, septembre 1997.

CASSIRER (Ernst), Logique des sciences de la culture. Cinq études, Paris, Éditions du Cerf, 1991.

CHABIN (Marie-Anne), Le Management de l'archive, Paris, Hermès Science, 2000.

CHABIN (Marie-Anne), « Peut-on parler de diplomatique numérique ? ». In Le blog de Marie-Anne Chabin – Critique de l'information numérique, 2012.

DAVALLON (Jean), Le Don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation, Paris, Lavoisier, 2006.

DOSSE (François), Paul Ricœur, Michel de Certeau et l'histoire : entre le dire et le faire, Conférences de l'Ecole des Chartes, Editions en ligne de l'Ecole des Chartes, 22 avril 2003.

DURANTI (Luciana), "The impact of digital technology on archival science" in Archival Science, volume 1, 39-5, Springer, 2001.

ERNST (Wolfgang), « Archive in transition ». In Interarchive : archivarische Praktiken und Handlungsräume im zeitgenössischen Kunstfeld, Köln : König. Pp. 475-484, 2002. (consulté le 14/06/12)

FREY (Valentine), « La préservation de l'authenticité dans un environnement numérique », in revue Documentation et Bibliothèques, volume 55, numéro 3, Montréal (Québec), Asted, juillet-septembre 2009.

FOUCAULT (Michel), L'Archéologie du savoir, Paris, Gallimard, 1969.

GALINON-MELENEC (Béatrice), JEANNERET (Yves), L'Homme trace : perspectives anthropologiques des traces contemporaines, Paris, CNRS éditions, 2011.

LE GOFF (Jacques), Histoire et Mémoire, Paris, Gallimard, 1988.

MANOVICH (Lev), The Language of New Media, Cambridge, MIT Press, 2001.

MATTELART (Armand), L'Invention de la communication, Paris, La Découverte, 1994.

NORA (Pierre), Les Lieux de mémoire, Paris, Gallimard, 1984.

RASTIER (François), Arts et Sciences du texte, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

RICŒUR (Paul), La Mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris, Seuil, 2000.

RIFKIN (Jeremy), L'Age de l'accès : la révolution de la nouvelle économie, Paris, La Découverte, 2000.

STIEGLER (Bernard), La Technique et le Temps, Tome 1, La Faute d'Epiméthée, Paris, Galilée, 1994.

TODOROV (Tzvetan), Les Abus de la mémoire, Paris, Arléa, 2004.